



---

## DOSSIER DE PRESSE



# SOMMAIRE

ÉDITO DU DIRIGEANT

— P. 3

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ  
MAIMMO CONSEIL

— P. 4

LE RÔLE ESSENTIEL DE L'ASSISTANCE  
À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO)

— P. 5

NOTRE OFFRE COMMERCIALE  
DIFFÉRENCIANTE

— P. 7

NOS 4 PHASES CLÉS DE L'AMO

— P. 10

L'HISTOIRE DE MAIMMO CONSEIL

— P. 15

LES SERVICES DE MAIMMO CONSEIL  
POUR LES SYNDICS

— P. 19

NOS EXPERTISES

— P. 22

LE PLAN DE VALORISATION

— P. 23

NOS PROJETS EN COURS

— P. 25

ACTUALITÉ & PROJETS À VENIR

— P. 26

ANNEXE : REVUE DE PRESSE

— P. 27

CONTACT PRESSE

— P. 28

# 1. EDITO DU DIRIGEANT

Fondé avec une conviction forte : rendre la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels collectifs plus simple, accessible et efficace, Maimmo Conseil est aujourd’hui un acteur clé de l’Assistance à Maîtrise d’Ouvrage (AMO) en France.

Face aux enjeux croissants de la transition énergétique et aux défis administratifs souvent complexes, nous accompagnons les bâtiments résidentiels collectifs dans chaque étape de la rénovation énergétique, en éliminant les blocages techniques, financiers et administratifs.

En travaillant aux côtés des gestionnaires, des syndics et des conseils syndicaux, nous faisons en sorte que les travaux envisagés soient viables financièrement, techniquement réalisables et en parfaite conformité avec la réglementation.

Chez Maimmo Conseil, nous croyons que la rénovation énergétique ne doit pas être un parcours du combattant. Nous structurons les projets, optimisons les aides et accompagnons chaque étape du processus pour garantir des résultats concrets et mesurables.



- Mathieu ESPUCHE

## 2. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ MAIMMO CONSEIL

- **Nom :** MAIMMO CONSEIL
- **Année de création :** 2023
- **Siège :** 8 rue Pierre Dupont - 69740 Genas
- **Effectif :** 10 collaborateurs
- **Zone d'intervention :** national avec 4 implantations fortes :
  - Belfort
  - Normandie
  - Ile De France
  - Rhône
- **Site web :** [www.maimmo.fr](http://www.maimmo.fr)

Fondée en 2023, MAIMMO CONSEIL accompagne les Gestionnaires, Syndics et Conseils syndicaux dans la rénovation énergétique des bâtiments d'habitation collectifs. Notre mission : représenter les intérêts du maître d'ouvrage avec neutralité, expertise et transparence.

**Nous intervenons à toutes les phases du projet :** étude de faisabilité, programmation, choix des partenaires, suivi opérationnel, jusqu'à la livraison.

### 3. LE RÔLE ESSENTIEL DE L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO)

#### La rénovation énergétique en copropriété est un enjeu majeur

les contraintes réglementaires s'intensifient (loi Climat et Résilience, DPE, PPPT), les démarches administratives se multiplient, et les dispositifs d'aides évoluent constamment. Dans ce contexte, l'AMO est devenu un partenaire indispensable pour assurer la réussite des projets de rénovation.

#### Pourquoi faire appel à un AMO ?

- **Simplifie les démarches techniques et administratives** : il décortique chaque étape du projet, rendant compréhensibles des processus souvent opaques pour les non-initiés.
- **Optimise le financement** : grâce à une connaissance approfondie des dispositifs d'aides (MaPrimeRénov', CEE, ÉCO-PTZ, etc.), il élabore des dossiers solides qui maximisent les aides disponibles et réduisent le reste à charge.
- **Coordonne les intervenants** : il joue un rôle de chef d'orchestre en s'assurant que les bureaux d'études, architectes et entreprises avancent de manière cohérente et efficace.
- **Optimise les coûts et le temps** : en maîtrisant les aides et financements, il aide à réduire les coûts, tout en assurant un suivi rigoureux pour éviter les retards ou les dépassements budgétaires.

### 3. LE RÔLE ESSENTIEL DE L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO)

#### Une approche unique, avec Maimmo Conseil !

En tant qu'AMO, nous allons plus loin que la simple assistance technique. Nous simplifions la vie des gestionnaires de copropriété en prenant en charge l'intégralité du processus de rénovation, de l'audit initial à la réception des travaux.

- **Une expertise reconnue :** Nos équipes possèdent une connaissance approfondie des dispositifs réglementaires et des opportunités de financement.
- **Un accompagnement de A à Z :** De l'identification des travaux nécessaires à la mobilisation des financements, nous structurons un plan d'action complet.
- **Place les copropriétaires au cœur des projets :** Ce sont eux qui définissent leur besoin et qui indiquent les directions à suivre.

Grâce à cette méthodologie, nous permettons aux copropriétés d'accélérer leurs projets tout en garantissant une gestion fluide et maîtrisée.

Avec Maimmo Conseil, la rénovation énergétique devient une opportunité et non une contrainte.



## 4. NOTRE OFFRE COMMERCIALE DIFFÉRENCIANTE

Maimmo Conseil révolutionne l'accompagnement des bâtiments résidentiels collectifs dans leurs projets de rénovation énergétique avec une **offre clé en main**, pensée pour lever tous les freins techniques, administratifs et financiers. Voici pourquoi notre approche fait la différence :

### On prend tout en charge pour les gestionnaires.

Nous nous occupons de tout, de A à Z :

- Constitution et dépôt des **dossiers d'aides financières** : CEE (Certificats d'Économies d'Énergie), MaPrimeRénov' Copropriété, prêt à taux zéro (ÉCO-PTZ), aides locales.
- Gestion de **toutes les démarches administratives et techniques** : vous gagnez du temps, nous gérons les contraintes.

### Les copropriétaires au cœur du projet.

- Nous **écoutons leurs besoins** et les transformons en solutions concrètes : quels travaux ? Quel confort souhaité ? Quel budget ?
- Chaque étape est expliquée de manière simple. Nos **réunions pédagogiques** et notre accompagnement personnalisé rendent le projet compréhensible, sans jargon.

## 4. NOTRE OFFRE COMMERCIALE DIFFÉRENCIANTE

**Des plans de financement personnalisés pour chaque bâtiment.**

Nous élaborons des **plans sur mesure** en fonction de chaque type d'appartement (T2, T3, ...) :

- le coût des travaux,
- les aides financières disponibles,
- les économies d'énergie attendues,
- et l'amélioration du confort.

**Une communication claire et fluide, grâce à des outils modernes**

- Nous organisons des **réunions régulières** et utilisons des outils accessibles à tous (WhatsApp, logiciels spécialisés).
- Nos présentations sont **visuelles, simples, engageantes**, pour que les décisions soient prises sereinement, en toute transparence.



## 4. NOTRE OFFRE COMMERCIALE DIFFÉRENCIANTE

**Notre mission : que le projet soit voté... et réalisé !**

- Nous levons tous les obstacles :
  - freins administratifs,
  - blocages financiers,
  - hésitations des copropriétaires.
- Objectif : **des projets qui aboutissent**, avec des résultats concrets.

Maimmo Conseil simplifie la vie des gestionnaires et des copropriétaires. Nous transformons **la complexité de la rénovation énergétique** en un **parcours structuré, clair et rentable**. Notre force : une **offre complète**, un **accompagnement humain**, et une **efficacité reconnue**.



# 5. NOS 4 PHASES CLÉS DE L'AMO

## Phase 1 - L'étude de faisabilité



La première étape clé pour déterminer si la copropriété peut se lancer dans des travaux de rénovation énergétique, et comment.

Cette phase répond à trois questions fondamentales :

- Quels travaux sont nécessaires ?
- Combien cela va-t-il coûter ?
- Quelles aides sont disponibles, et quelles économies peut-on espérer à long terme ?

## Une base solide pour engager la suite du projet

Les objectifs de l'étude de faisabilité

### Cerner les attentes des habitants

Plus de confort, moins de charges, une meilleure valorisation du bien.

### Éviter les mauvaises surprises

Tout est anticipé, les travaux, les coûts et les aides.

### Préparer l'Assemblée Générale

Des documents clairs, des scénarios concrets, pour que chacun vote en toute confiance.

# 5. NOS 4 PHASES CLÉS DE L'AMO

## Phase 1 - L'étude de faisabilité

### Comment ça se passe concrètement ?

1. On fait le point sur la résidence : factures, diagnostics, état du bâtiment.
2. On écoute les copropriétaires : leurs envies, leurs priorités.
3. On propose des solutions claires : choix de travaux possibles, combien ça coûte, combien vous pouvez économiser, quelles aides sont disponibles.
4. On détaille le financement : chaque copropriétaire saura ce qu'il devra payer, et quelles aides il pourra toucher.
5. On prépare l'AG : tout est présenté de façon simple pour prendre une décision en toute sérénité.



#### En résumé :

L'étude de faisabilité, c'est la boussole du projet : elle permet à la copropriété de savoir où elle va, comment y aller, et combien cela coûtera.

Avant d'engager le moindre euro, elle offre une vision claire des travaux envisageables, des aides mobilisables, et des gains à long terme. On éclaire la route avant de faire le moindre pas, pour avancer en confiance et en toute transparence.

# 5. NOS 4 PHASES CLÉS DE L'AMO

## Phase 2 - L'étude technique et la conception du projet

Le rôle de l'AMO : **préparer la copropriété à voter et réaliser les travaux, sans erreur ni surprise.** Après avoir posé les bases du projet, l'**AMO** (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) devient le pilote opérationnel.

**Notre rôle :** guider la copropriété pour que tout soit prêt avant de lancer les travaux.

### Ce que nous apportons à cette étape :

- **Clarifier les choix techniques** : nous accompagnons la copropriété pour définir précisément quels travaux faire, comment, et avec qui.
- **Optimiser le financement** : nous identifions toutes les aides disponibles (subventions, prêts) et **proposons des solutions sur mesure** pour chaque copropriétaire.
- **Créer l'adhésion** : nous **organisons les échanges**, répondons aux questions, et **facilitons le consensus** pour que tout le monde vote en connaissance de cause.
- **Sécuriser la suite du projet** : nous **préparons les appels d'offres** pour choisir les entreprises, **analysons les devis**, et **anticipons les prochaines étapes**.

#### En résumé :

L'AMO est **le bras droit de la copropriété**. Dans cette phase, nous faisons en sorte que **tout soit prêt, compris et validé**. Résultat : la copropriété peut **voter les travaux sereinement**, avec un **plan clair, chiffré, financé et maîtrisé**.

## 5. NOS 4 PHASES CLÉS DE L'AMO

### Phase 3 - Le lancement des travaux

Le rôle de l'AMO est d'assurer le bon déroulement des travaux et des financements, sans stress pour la copropriété. C'est à ce moment que le projet devient **réalité** : les travaux commencent.

Mais attention, **un chantier réussi ne dépend pas que des ouvriers**. Il faut aussi que **les financements soient en place**, que **les aides soient versées**, et que **la communication soit fluide**.

#### **Ce que nous apportons à cette étape :**

- **Finaliser les financements** : chaque copropriétaire sait exactement **ce qu'il paie, quand et comment**, en tenant compte des aides obtenues.
- **Gérer les aides financières** : nous montons et suivons tous les dossiers (MaPrimeRénov', CEE, aides locales) pour que **les subventions soient versées** sans délai.
- **Coordonner les prêts** : pour les prêts collectifs, nous gérons la relation avec les banques pour **simplifier la vie de la copropriété**.
- **Assurer une communication fluide** : nous faisons le lien entre les **copropriétaires, les entreprises et les partenaires financiers**, pour éviter **les malentendus et les retards**.

#### **En résumé :**

L'AMO est **le garant du bon déroulement du projet pendant les travaux**. Nous veillons à ce que **l'argent arrive au bon moment**, que **les aides soient perçues**, et que tout le monde reste bien informé.

Résultat : **un chantier maîtrisé, sans surprise, et une copropriété sereine**.

# 5. NOS 4 PHASES CLÉS DE L'AMO

## Phase 4 - La réception des travaux finis

**Le rôle de l'AMO est de clôturer le projet proprement, s'assurer que tout est conforme, et que les copropriétaires touchent bien les aides prévues.**

C'est la dernière étape du projet : les travaux sont terminés, mais tout n'est pas encore fini. L'AMO veille à ce que les démarches soient finalisées, que les aides soient versées, et que les copropriétaires puissent profiter pleinement des améliorations réalisées.

### **Ce que nous apportons à cette étape :**

- Finaliser les démarches administratives pour que les subventions soient effectivement payées (CEE, MaPrimeRénov', aides locales).
- Remettre tous les documents de fin de chantier (plans, garanties, rapports...) pour que le syndic et les copropriétaires aient tout en main pour la suite.
- Accompagner la prise en main des nouveaux équipements et expliquer les bons gestes pour économiser l'énergie au quotidien.
- Mesurer la satisfaction des copropriétaires et s'assurer que les travaux répondent bien aux attentes.

### **En résumé :**

L'AMO est le garant du bon déroulement du projet pendant les travaux. Nous veillons à ce que l'argent arrive au bon moment, que les aides soient perçues, et que tout le monde reste bien informé. Résultat : un chantier maîtrisé, sans surprise, et une copropriété sereine.

# 6. L'HISTOIRE DE MAIMMO CONSEIL

## L'histoire d'une conviction

Maimmo Conseil est né d'une **forte ambition : rendre la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels collectifs plus simple, plus structurée et accessible à tous.**

Cette vision s'appuie sur un **parcours engagé**, des constats de terrain concrets et une volonté profonde d'agir pour transformer un secteur en pleine mutation.

### Un parcours marqué par l'expertise et l'engagement.

L'histoire de Maimmo Conseil est intimement liée à celle de son fondateur, Mathieu, dont le parcours dans le domaine de l'énergie et de l'efficacité énergétique lui a permis d'acquérir une expertise pointue.

Après plusieurs années d'expérience auprès de bureaux d'études et d'acteurs majeurs de la rénovation énergétique, il a pu observer les limites et les difficultés rencontrées par les copropriétés lorsqu'elles souhaitent se lancer dans des travaux d'amélioration énergétique.



# 6. L'HISTOIRE DE MAIMMO CONSEIL

## Un secteur freiné par de nombreux obstacles

- **Une complexité administrative décourageante** : entre la recherche de financements, les études techniques et la coordination des différentes parties prenantes, les projets de rénovation étaient souvent ralenties, voire abandonnés.
- **Un manque d'accompagnement personnalisé** : de nombreuses copropriétés se retrouvaient livrées à elles-mêmes face aux décisions à prendre, sans réelle expertise pour structurer leur projet.
- **Un accès limité aux financements disponibles** : malgré l'existence d'aides publiques et de dispositifs de subvention, leur obtention restait un véritable casse-tête pour les gestionnaires et copropriétaires.

Face à ces freins récurrents, **Mathieu a choisi de créer Maimmo Conseil**, une structure dédiée à l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), avec une mission claire : **simplifier et sécuriser la rénovation énergétique des monopropriétés et copropriétés**.



# 6. L'HISTOIRE DE MAIMMO CONSEIL

## Une montée en puissance rapide

Dès sa création, Maimmo Conseil s'est donné pour mission de devenir un partenaire clé pour les monopropriétés et copropriétés en leur offrant un accompagnement complet, clair et efficace.

L'entreprise a su se démarquer en mettant l'accent sur :

- Une **méthodologie rigoureuse** basée sur quatre phases d'accompagnement permettant d'assurer la réussite des projets de A à Z.
- Une **approche transparente et pédagogique** pour rendre les démarches accessibles à tous et favoriser l'adhésion des copropriétaires.
- Une **expertise reconnue** en financement et réglementation, permettant d'optimiser les subventions et d'accélérer la prise de décision.

Grâce à cette approche, **Maimmo Conseil** a rapidement gagné la confiance de nombreux propriétaires d'immeubles et de copropriétés et s'est imposé comme un acteur de référence dans son domaine. Aujourd'hui, l'entreprise continue de croître, élargissant son réseau et perfectionnant ses services pour répondre aux nouveaux défis de la transition énergétique.



## 6. L'HISTOIRE DE MAIMMO CONSEIL

### Une ambition pour l'avenir

L'objectif de Maimmo Conseil est clair : accélérer la rénovation énergétique des monopropriétés et des copropriétés en France en simplifiant les processus et en maximisant les opportunités pour les gestionnaires et copropriétaires.

Dans un contexte réglementaire de plus en plus exigeant et face aux enjeux climatiques, l'AMO joue un rôle stratégique pour structurer des projets viables et impactant.

Maimmo Conseil entend poursuivre son développement en s'appuyant sur des valeurs fortes : rigueur, engagement et proximité avec ses clients. L'entreprise continue d'innover, d'affiner ses outils et d'adapter ses services pour toujours mieux accompagner ses partenaires dans leurs projets de rénovation énergétique.



## 7. LES SERVICES DE MAIMMO CONSEIL POUR LES SYNDICS

Maimmo Conseil propose un accompagnement global et structuré pour permettre aux bâtiments résidentiel collectifs de mener à bien leurs projets de rénovation énergétique.

Contrairement aux acteurs qui se limitent à un rôle technique ou administratif, nous apportons une vision stratégique et un pilotage opérationnel, en assurant la coordination entre les différents intervenants et en sécurisant les financements.

Avant toute proposition, nous privilégions un échange sur site avec les copropriétaires pour cerner précisément leurs besoins :

- Optimisation énergétique ciblée (isolation, chauffage, etc.) ?
- Rénovation globale intégrant plusieurs postes de travaux ?
- Ravalement avec une approche énergétique intégrée ?



# 7. LES SERVICES DE MAIMMO CONSEIL POUR LES SYNDICS

## Les deux approches possibles

### 1. Vote d'une Étude de faisabilité (AMO + MOE)

Nous travaillons en collaboration avec un Maître d'Œuvre (MOE) pour définir les contours du projet.

L'étude de faisabilité permet de répondre aux principales questions des copropriétaires :

- Quels travaux sont nécessaires ?
- Quel budget prévoir et quelles aides mobiliser ?
- Quelles économies sont possibles ?

**Le MOE réalise un Avant-Projet Sommaire (APS) :**

- Analyse technique
- Chiffrage des travaux
- Plans préliminaires.

MAIMMO CONSEIL, en tant qu'AMO monte le **plan de financement** :

- Aides mobilisables,
- Projections individuelles
- Accompagnement en AG.

**L'objectif ?**

Faciliter la prise de décision des copropriétaires avant le vote des études complètes en AG.

## 7. LES SERVICES DE MAIMMO CONSEIL POUR LES SYNDICS

### 2. Vote de l'AMO et du MOE afin de réaliser la phase de conception

Si les copropriétaires ont une vision claire du projet, ils peuvent voter directement la mission **AMO + MOE Conception**.

#### L'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage :

- Monte les dossiers de financement et mobilise les aides (CEE, Anah, Éco-PTZ, etc.).
- Coordonne le projet avec le syndic et le Conseil Syndical.
- Pilote la consultation des entreprises et l'organisation des votes en AG.

#### Le Maître d'Œuvre :

- Réalise l'étude technique détaillée (plans, CCTP, diagnostics complémentaires si nécessaire).
- Lance la consultation des entreprises et analyse les offres.
- Prépare les documents contractuels pour le lancement des travaux.

#### L'avantage de cette option ?

Elle permet de structurer le projet immédiatement, d'accélérer la mise en œuvre et d'assurer une coordination fluide jusqu'au démarrage des travaux.



## 8. NOS EXPERTISES

AMO  
clé en main

Audit  
énergétique

Plan  
de Valorisation

Dossiers  
de financement

DPE Collectif

Plan Pluriannuel  
de Travaux

### Pourquoi choisir Maimmo Conseil ?

Nous portons chaque projet comme si c'était le nôtre.

- Un service clé en main qui allège la charge de travail des gestionnaires et des conseils syndicaux.
- Une expertise complète couvrant l'ensemble des aspects réglementaires, techniques et financiers.
- Un interlocuteur unique pour une gestion fluide et efficace du projet.

Grâce à Maimmo Conseil, les propriétaires d'immeubles et de copropriétés peuvent transformer la contrainte de la rénovation énergétique en une opportunité durable et rentable.

## 9. LE PLAN DE VALORISATION

Un outil incontournable

### Une création signée MAIMMO CONSEIL

Le Plan de Valorisation est une innovation développée par Maimmo Conseil pour répondre à une problématique récurrente :

**comment donner une vision claire, concrète et chiffrée d'un projet immobilier à tous les acteurs impliqués** (vendeurs, acquéreurs, investisseurs, notaires, agences, gestionnaires) ?

Il ne s'agit pas seulement d'un document technique, mais d'un véritable outil stratégique qui rend lisible et compréhensible le potentiel d'un bien immobilier, en particulier les immeubles classés énergétiquement E-F-G.

### Qu'est-ce que le Plan de Valorisation ?

C'est un dossier complet qui présente :

- **L'état initial du bien** : diagnostic technique, énergétique et réglementaire.
- **Un scénario de travaux** : description des interventions nécessaires, du plus simple au plus ambitieux.
- **Un chiffrage précis** : coût global, répartition par logement, aides financières mobilisables.
- **Un plan de financement clair** : projection des aides, reste à charge réel, simulations personnalisées.
- **Une estimation de la rentabilité** : impact sur la valeur patrimoniale, baisse des charges, confort amélioré, attractivité locative.

## 9. LE PLAN DE VALORISATION

Un outil incontournable

### Son utilité pour les acteurs du marché

- Propriétaires : vendre plus vite et limiter la décote.
- Agences et notaires : débloquer des dossiers en attente.
- Investisseurs : sécuriser leurs acquisitions avec une feuille de route claire.



### Un outil incontournable

Dans un contexte où les réglementations énergétiques se durcissent (loi Climat et Résilience, interdiction progressive de location des passoires thermiques, DPE collectif, PPPT...), le Plan de Valorisation devient un outil clé pour anticiper, sécuriser et convaincre.

Il simplifie la prise de décision, favorise le consensus et accélère les projets. Avec le Plan de Valorisation, **Maimmo Conseil transforme un bien énergivore en opportunité d'investissement durable et rentable.**

**Notre conviction :** c'est en étant présents sur le terrain, au plus près des agences, des notaires, des gestionnaires et des particuliers, que nous pourrons transformer la rénovation énergétique en une opportunité accessible et rentable pour tous.

# 10. NOS PROJETS EN COURS

COPROPRIÉTÉ	ADRESSE	SYNDIC	LOTS PRINCIPAUX	MISSION
Jean Moulin	87/88 Avenue Jean Moulin BELFORT	Lamy	16	AMO, AUDIT
Haut Rhin	2/4/6/8 Rue du Haut Rhin BELFORT	Lamy	60	AMO, AUDIT
Denfert Rochereau	6/8 rue Denfert Rochereau BELFORT	Lamy	29	AMO, AUDIT
Le Marivaux	7 rue Louis Pergaud BELFORT	Lamy	32	AMO, AUDIT
Le Parmentier	7/19 rue du Haut Rhin BELFORT	Lamy	12	AMO, AUDIT
Métropole	2 rue de la Poste SOCHAUX	Lamy	49	AMO, AUDIT
Route de Dung	12 route de Dung BART	CITYA IMMOBILIER	10	AMO
Les cèdres	16/18 rue de Varsovie BONDY	ATM & GAILLARD	40	AMO, MOE, AUDIT
Pasteur	18 Allée du Trésor Perdu PAVILLON SOUS BOIS	ATM & GAILLARD	32	AMO, MOE, AUDIT
Les Lilas	10/12/14 rue des Lilas ALFORTVILLE	ATM & GAILLARD	52	AMO, AUDIT

# 11. ACTUALITÉS & PROJETS À VENIR

## Nos objectifs stratégiques

Pour soutenir sa croissance et renforcer sa présence locale, MAIMMO CONSEIL lance une campagne de recrutement ambitieuse qui a pour objectif de constituer, dans chaque département, une équipe de proximité dédiée aux projets de rénovation énergétique.

En parallèle, le déploiement du Plan de Valorisation doit permettre à un maximum d'acteurs (agences immobilières, notaires, gestionnaires de biens, investisseurs et particuliers) de bénéficier de cet outil innovant.

### Nos engagements :

- Recruter 2 collaborateurs par département d'ici 6 mois.
- Créer un réseau de proximité capable d'accompagner efficacement les acteurs du marché local.
- Diffuser largement le Plan de Valorisation, jusqu'à en faire une référence incontournable dans tout le secteur immobilier.

### LOCALISATIONS CIBLES

- Lyon
- Toulouse
- Nice
- Montpellier
- Marseille
- Lille
- Bordeaux
- Biarritz
- Ile-de-France (3 secteurs : IDF2, IDF3, IDF4)
- Strasbourg
- Clermont-Ferrand



### ZONES PRIORITAIRES DE DÉPLOIEMENT COMMERCIAL

- Lyon
- Toulouse
- Nice
- Lille
- Ile-de-France

# 13. ANNEXE : REVUE DE PRESSE

## Notre passage dans Trajectoire sur BFM Business

Le 22 janvier 2024, nous avons eu l'honneur de passer sur BFM Business, à la fois à la TV et à la radio. Lors de cette interview exclusive, notre CEO, Mathieu Espuche, a relevé le défi de résumer en **2 minutes** notre mission : **simplifier la rénovation énergétique des copropriétés** et accompagner chaque projet avec un impact durable.



→ <https://youtu.be/jgygBmlKjrl>

# 14. CONTACT PRESSE

## Contact Presse – MAIMMO CONSEIL

Pour toute demande d'information, d'interview ou de partenariat, vous pouvez contacter notre équipe presse.

**Marie-Evelyne ARBONEL - AGENCE ARBONEL COMMUNICATION**

*me-arbonel@arbonelcommunication.fr*

06 70 19 30 65